

Image not found or type unknown



Injonction de payer et frais

Par **sibine**, le **27/05/2010** à **12:18**

Bonjour,rrrnNous avons obtenu une injonction de payer concernant une transaction effectuée auprès d'un particulier qui n'a pas jugé utile de nous rembourser un article retourné (avec son accord préalable) pour non conformité à l'annonce.rrrnNous devons faire appel à un huissier de sa commune pour faire valoir cette injonction mais compte tenu de la somme concernée (30 euros) nous souhaiterions être assurés sur le fait que les frais d'huissier seront bien à sa charge et non à la nôtre. rrrnDifficile d'obtenir cette assurance en consultant les différents forum sur le sujet. Merci par avance pour votre réponse.